

Le 16 octobre 2014

Madame Lisa Raitt  
Ministre des Transports du Canada  
Responsable de la Société canadienne des postes  
Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage  
330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame la Ministre,

Lors de sa séance ordinaire qui s'est tenue le 6 octobre 2014, le conseil municipal a adopté la résolution 14-10-220 concernant la réforme aux services annoncés par Postes Canada.

Nous joignons à la présente une copie conforme de cette résolution.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes salutations les plus distinguées.

  
Denis Henry  
Maire

DH/ml

Pièce jointe (résolution)

c.c. - M. Philip Toone, député de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, leader parlementaire adjoint, porte-parole adjoint en matière de pêches et océans (Atlantique)  
- M. Sylvain Roy, député de Bonaventure  
- M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
- Mme Lucille Landry, maître de poste, Bureau de poste de Carleton-sur-Mer  
- Mme Chantal Roy, maître de poste, Bureau de poste de Saint-Omer

Ville de Carleton-sur-Mer

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0  
Téléphone : 418 364-7073 • Télécopieur : 418 364-6011 • [www.carletonsurmer.com](http://www.carletonsurmer.com)



Carleton-sur-Mer

629, boulevard Perron  
Carleton (Québec) G0C 1J0

**COPIE DE RÉSOLUTION**

**Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le lundi 6 octobre 2014, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.**

**Étaient présents :** MM. Steven Parent, conseiller  
Éric Caron, conseiller  
Jean-Simon Landry, conseiller  
Mathieu Lapointe, conseiller  
Mme France Leblanc, conseillère

**Absence motivée :** M. Normand Parr, conseiller

**Quorum : le quorum est constaté.**

**Monsieur Denis Henry, maire, préside la séance.**

**Est également présent à la séance, monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier.**

**14-10-220 RÉFORME DES SERVICES DE POSTES CANADA – CONSULTATION ET EXAMEN PLUS APPROFONDIE DEMANDÉS**

**ATTENDU QUE** Postes Canada a un plan de réforme de ses services, approuvé par le gouvernement du Canada;

**ATTENDU QUE** l'on interprète que le plan de réforme implique la fermeture de certains bureaux de poste ou la réduction de leur taille, une diminution des services postaux, notamment une réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux, une abolition de la livraison à domicile, une hausse draconienne de tarifs postaux;

**ATTENDU QUE** l'on interprète que le plan de réforme pourrait entraîner des pertes de bons emplois;

**CONSIDÉRANT QUE** Postes Canada doit assurer et préserver un service postal public productif pour les citoyens, les organismes et les entreprises;

**CONSIDÉRANT QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant les citoyens, les organismes et les entreprises de donner leur point de vue;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est PROPOSÉ par : M. Steven Parent  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer demande à l'honorable Lisa Raitt, ministre des Transports du Canada et ministre responsable de la Société canadienne des postes, que le gouvernement du Canada annule la réforme aux services annoncés par Postes Canada et qu'il examine de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, notamment la prestation de certains services bancaires, qu'il consulte adéquatement les citoyens, les organismes et les entreprises avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**Copie certifiée conforme**  
**Le 16 octobre 2014**

**Danick Boulay**  
**Directeur général et greffier**